

MAZARS

RESIDENCE PLUS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

RESIDENCE PLUS

Siège social : 17-18 Place de Verdun
59650 Villeneuve d'Ascq

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de l'association RESIDENCE PLUS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association RESIDENCE PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



RESIDENCE PLUS

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2017*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

BD

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



RESIDENCE PLUS

Comptes Annuels

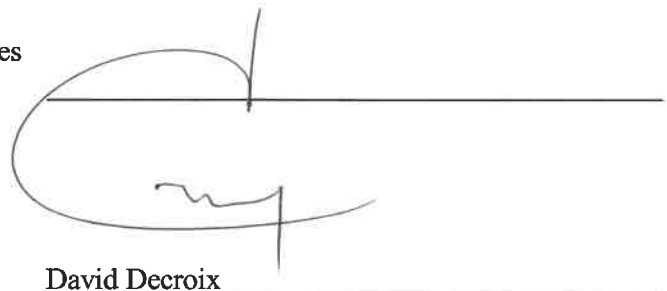
*Exercice clos le
31 décembre 2017*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 16 mars 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS



David Decroix

Bilan Actif

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 392	1 392		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 296	18 138	159	497
	Autres immobilisations corporelles	101 376	98 557	2 818	1 836
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	14 029		14 029	14 029
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 781		6 781	6 781	
TOTAL (I)	141 874	118 087	23 787	23 142	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	152 016	15 282	136 734	61 916
	Autres créances	134 300		134 300	258 266
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	34 162		34 162	34 162	
DISPONIBILITES	229 159		229 159	85 894	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 298		14 298	13 676
	TOTAL (II)	563 936	15 282	548 653	453 913
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		705 809	133 369	572 440	477 056
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2017	31/12/2016
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	199 278	155 385
	Report à nouveau	(47 303)	(47 303)
	Résultat de l'exercice	55 802	43 893
	Total des fonds propres	207 777	151 975
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	207 777	151 975	
Provisions	Provisions pour risques	5 000	5 000
	Provisions pour charges	29 150	25 500
	Total des provisions	34 150	30 500
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	110	78
	Emprunts et dettes financières divers	6 660	4 968
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 736	25 916
	Dettes fiscales et sociales	295 041	254 497
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	5 966	9 122	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	330 513	294 581	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	572 440	477 056	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	55 802,31	43 892,86	
(1) Dont à moins d'un an	330 513	294 581	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	110	78	

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat

		31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	3 271	
	Prestations de services	580 145	490 742
	Productions stockée		812
	Production immobilisée		429 355
	Subventions d'exploitation	413 178	
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		(102)
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 242 502	1 112 075
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	2 239 097	2 032 882
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	76 019	44 798
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	252 385	258 398
	Impôts, taxes et versements assimilés	59 456	32 939
	Rémunération du personnel	1 414 717	1 299 110
	Charges sociales	357 178	303 641
	Subventions accordées par l'association		
	Dotations aux amortissements et dépréciations	4 232	3 722
	Dotations aux provisions	11 788	15 976
	Autres charges	357	(6)
	Total des charges d'exploitation	2 176 132	1 958 577
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		62 965
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	1 443	1 275
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		2
2 - RESULTAT FINANCIER		1 443	1 273
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		64 408	75 578
Produits exceptionnels		2 344	3 739
Charges exceptionnelles		10 950	35 423
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 606)	(31 685)
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		2 242 884	2 037 896
TOTAL DES CHARGES		2 187 081	1 994 003
EXCEDENT ou DEFICIT		55 802	43 893
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 572 439,97 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 55 802,31 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Tableau de variation des fonds associatifs
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Subventions de l'exercice
- Transferts de charges
- Charges et produits exceptionnels

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les provisions pour risques et charges sont constituées lorsque les risques et les charges sont nettement précisés quant à leur objet mais leur réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours les rendent probables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999 (relatif aux associations)

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les honoraires du commissaire aux comptes pour ledit exercice s'élèvent à 5 703,54 euros.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres	1 392			1 392	
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 296			18 296	
Installations générales, agencements divers	58 419			58 419	
Matériel de transport	25 690	4 877	4 990	25 577	
Autres immobilisations corporelles	17 380			17 380	
Immobilisations corporelles en cours	14 029			14 029	
Immobilisations financières	6 781			6 781	
TOTAL	141 987	4 877	4 990	141 874	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 392			1 392
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	17 800	338		18 138
Installations générales, agencements, aménagement divers	58 419			58 419
Matériel de transport	25 174	2 574	4 990	22 758
Autres immobilisations corporelles	16 060	1 320		17 380
TOTAL	118 845	4 232	4 990	118 087

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
<u>Provision pour charges</u>				
Provision indemnité départ en retraite	25 500	3 650		29 150
Provision pour risques	5 000			5 000
Provisions	30 500	3 650		34 150
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés	9 110	8 138	1 965	15 282
TOTAL	39 610	11 788	1 965	49 432

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 781		6 781
Clients douteux ou litigieux	15 282	15 282	
Autres créances clients	136 734	136 734	
Autres créances			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	126	126	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A			
- Subventions à recevoir	111 026	111 026	
- Divers	20 353	20 353	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 796	2 796	
Charges constatées d'avance	14 298	14 298	
TOTAL GENERAL	307 395	300 614	6 781
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
Emprunts et dettes financières divers	6 770	6 770		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 736	22 736		
Personnel et comptes rattachés	127 705	127 705		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 944	99 944		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	67 392	67 392		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 966	5 966		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	330 513	330 513		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau de variation des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Réserves :					
Autres réserves	155 385	43 893			199 278
Report à nouveau	-47 303				-47 303
RESULTAT DE L'EXERCICE	43 893	- 43 893	55 802		55 802
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	151 975	0	55 802	0	207 777

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	20 353
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	20 353

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 532
Dettes fiscales et sociales	156 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0)	1 574
TOTAL	166 875

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	14 298	0
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	14 298	0

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	583 417
TOTAL	583 417

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	583 417
TOTAL	583 417

Subventions de l'exercice

SUBVENTIONS	31/12/2017
Détail	
MAIRIE V. ASCQ FONCTIONNEMENT	54 082
MAIRIE V. ASCQ LOGEMENT	38 118
FSL ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	89 627
CAF ALT	12 093
VILOGIA AGENCE ROUBAIX	27 000
VILOGIA AGENCE WATTRELOS	27 000
ACI V. ASCQ CONSEIL DEPARTEMENTAL	41 626
ACI WATTRELOS CONSEIL GENERAL	22 894
ACI WATTRELOS MAIRIE	35 000
ACI ROUBAIX CONSEIL DEPARTEMENTAL	22 894
CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOGEMENTS JEUNES 18-25	12 844
ACTION LOGEMENT NORD	25 000
CGET	5 000
TOTAL	413 178

Transferts de charges

	Montant
Remboursements prévoyance	
Remboursements formations	49 084
Remboursements assurances	388
Remboursements ASP (contrats aidés)	1 190 866
Adhésions association	183
TOTAL	1 240 521

Charges et produits exceptionnels

	Charges	Produits
Pénalités et amendes	9 768	
Indemnités licenciement		
Sinistres		
Régularisations tiers	1 182	1 944
Produits cession éléments d'actif		400
TOTAL	10 950	2 344

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
TOTAL	17	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			29 150
TOTAL			29 150

Commentaires :

La provision est calculée pour l'ensemble des salariés permanents. Le calcul a été effectué suivant indications de la Convention Collective Nationale des ateliers et chantiers d'insertion (IDCC 3016).

Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles ainsi que leurs avantages en nature, n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.